

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 24.03.2025 / 20

LUNDI 24 MARS 2025 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 43
Nombre de pouvoirs : 6
Absents sans pouvoirs : 20
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **24 MARS**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 11mars 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Séverine IBSAIENNE, Mr Arnauld JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, M. Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS
- Mme Vanessa BONHOMME, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LE GOUT
- Mme Sylvaine HOULLEMARE, pouvoir à Mr Daniel HOULLEMARE
- Mr Philippe LESAULNIER, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Alain FOUQUET

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mr Dominique MOREAU
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Philippe SOETAERT est désigné secrétaire de séance.

LIVAROT – VENTE DES TERRAINS LONGEANT LES ANCIENS SERVICES TECHNIQUES APPARTENANT A LA COMMUNE SITUÉ 21 RUE DE LA REPUBLIQUE

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Février 2020 accordant la vente du bâtiment en brique (une partie des anciens services techniques) appartenant à la Commune situé 21 rue de la République d'une surface totale de 594 m² pour un montant net vendeur de 84 000,00 € à la SCI 6 CHENES PATRIMOINE (la société SCI SAINT FERDINAND ayant changé de dénomination par assemblée générale du 8 juin 2020),

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 Décembre 2022 accordant la vente des anciens services techniques (bâtiment en parpaing et le terrain) appartenant à la Commune situé 21 rue de la République d'une surface totale de 1888 m² pour un montant net vendeur de 135 000,00 € à la Société 6 Chênes Patrimoine,

Vu l'avis du service France domaine en date du 21 Février 2025 estimant la valeur vénale à 1,89 €/m² avec une marge de négociation de +/- 10 % envisageable,

Vu la demande de la SCI 6 Chênes Patrimoine d'acquérir les parcelles longeant les anciens services techniques, cadastrées AE 690 (180 m²), AE 41 (36 m²), AE 768 (537 m²), AE 770 (1618 m²) et une partie de la AE 691 de 37 m² pour une surface totale d'environ 2 408 m²,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de cession des parcelles comme référencées ci-dessus pour un montant net vendeur de 2,00 €/m²; de signer une

convention d'utilisation pour la parcelle AE 42 situé à l'arrière du 28 place pasteur dans l'attente d'un éventuel projet communal et de prévoir une servitude de passage pour accéder au bâtiment communal situé sur la parcelle AE 690.

Les élus auront à :

- donner leur accord pour la vente des terrains longeant les anciens services techniques de la Commune, cadastrées AE 690 (180 m²), AE 41 (36 m²), AE 768 (537 m²), AE 770 (1618 m²) et une partie de la AE 691 à hauteur 37 m² pour une surface totale d'environ 2 408 m² à la SCI 6 Chênes Patrimoine,
- donner leur accord pour signer une convention d'utilisation pour la parcelle AE 42 situé à l'arrière du 28 place pasteur dans l'attente d'un éventuel projet communal,
- donner leur accord pour prévoir une servitude d'accès au bâtiment communal situé sur la parcelle AE 690,
- désigner Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour la vente des terrains longeant les anciens services techniques de la Commune, cadastrées AE 690 (180 m²), AE 41 (36 m²), AE 768 (537 m²), AE 770 (1618 m²) et une partie de la AE 691 à hauteur de 37 m² pour une surface totale d'environ 2 408 m² à la SCI 6 Chênes Patrimoine,
- **DONNE** son accord pour signer une convention d'utilisation pour la parcelle AE 42 situé à l'arrière du 28 place pasteur dans l'attente d'un éventuel projet communal,
- **DONNE** son accord pour prévoir une servitude d'accès au bâtiment communal situé sur la parcelle AE 690,
- **DESIGNE** Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 25 mars 2025.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20250324-2025-03-26-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2025